

Mais pour ma part, je présente ce projet de loi dans un dessein très sérieux et j'aimerais que la Chambre prenne une décision aujourd'hui pour établir ce jeu canadien comme le sport officiel de notre pays.

[Français]

M. Gérard Laniel (Beauharnois-Salaberry): Monsieur le président, je suis très heureux de pouvoir participer au débat sur le bill C-3 visant à faire adopter le jeu de crosse comme sport national du Canada. Je le fais avec d'autant plus de plaisir que je suis moi-même président honoraire du Club National de Valleyfield, lequel fait partie de la ligue de crosse du Québec, et j'étais heureux d'entendre l'honorable député de Burnaby-Richmond (M. Prittie) déclarer tout à l'heure que le très honorable premier ministre (M. Pearson) était lui-même vice-président honoraire de la *Canadian Lacrosse Association*.

Monsieur le président, la crosse est un sport qui a eu ses heures de gloire dans la ville de Valleyfield, où je demeure, et je me réjouis du fait que cette année, un groupe de sportifs nous fournit l'occasion de faire revivre chez nous ce sport qui, en somme, est traditionnellement et historiquement canadien.

Je m'en voudrais de ne pas féliciter ceux qui ont eu cette heureuse initiative, entre autres—des gens que vous ne connaissez peut-être pas, monsieur le président—MM. J.-Gérard Villeneuve et Bernard «Coco» Blanchard deux sportifs très bien connus dans notre milieu, sans cependant, pour cela, oublier ceux qui sauront se dévouer tout au long de la saison.

Je souhaite bonne chance à l'équipe de Valleyfield; jusqu'à maintenant, tout a été assez bien et j'espère que la population saura lui donner tout l'encouragement nécessaire.

Pour revenir au projet de loi même, je tiens à informer l'honorable député de Burnaby-Richmond, s'il n'a pas compris le sens de mes observations, que j'appuie sa proposition, et je suggère à tous les députés d'en faire autant.

Le parrain du bill disait tout à l'heure que plusieurs n'ont peut-être pas pris cette proposition au sérieux. Quant à moi, je la prends au sérieux. Nous parlons de préserver, voire même de conserver un sport qui a eu ses origines au Canada, un sport qui prend de la popularité. Au fait, ici même, dans la région Ottawa-Hull, les journaux nous donnent, à tous les soirs, des comptes rendus des différentes parties de crosse.

Monsieur le président, je comprends très bien la réaction de certains députés qui se demandent pourquoi nous nous attardons à faire reconnaître comme sport national un sport qui, au cours des dernières années, a

[M. Prittie.]

été dépassé par d'autres sports, et plus particulièrement le hockey.

Il est aussi très normal que l'honorable député de Norfolk (M. Roxburgh), qui s'est occupé du hockey amateur pendant une quinzaine d'années, ne soit pas très enthousiasmé par ce projet de loi, mais j'espère qu'il sera assez large d'esprit pour admettre les mérites du jeu de crosse comme sport national du Canada.

À mon avis, monsieur le président, l'intention de ce bill C-3 n'est certainement pas de discréditer les autres sports qui se pratiquent au pays, et je suis le premier à affirmer que le mérite de l'un n'exclut pas le mérite de l'autre. Il y a cependant un fait qui subsiste, c'est que la crosse est d'origine canadienne, elle est plus vieille que la Confédération et elle date de bien avant la première colonie.

Monsieur le président, sans vouloir vous placer dans une situation embarrassante, je devine que vous ressentiez sûrement de la sympathie pour ce projet de loi, ce qui serait très normal, à mon avis, surtout si l'on tient compte du fait que l'unique manufacture de bâtons de crosse au monde se trouve dans votre circonscription, plus particulièrement sur l'île de Saint-Régis. Bon nombre de gens savent d'ailleurs que vous êtes, personnellement un ardent partisan de la crosse, depuis plusieurs années. Cette industrie de la région de Cornwall exporte des bâtons dans de nombreux pays et, principalement, en Australie, en Nouvelle-Zélande, en Angleterre, sans oublier les États-Unis. Ce sport est donc de renommée internationale; il est né au Canada, les bâtons sont fabriqués au Canada et les plus grands joueurs de crosse au monde ont toujours été des Canadiens. Ceci est tout de même significatif et n'êtes-vous pas d'avis qu'il y a là suffisamment d'arguments pour faire tourner les yeux vers un tel sport, au moment où nous pensons à adopter un sport national pour notre pays?

Si nous consultons toutes les encyclopédies, les références à ce jeu de crosse le qualifient immédiatement comme «sport le plus vieux de l'Amérique» en ajoutant toujours «qu'il est d'origine canadienne». Les Blancs ont commencé à s'intéresser au jeu vers 1840, mais les Indiens l'ont pratiqué bien avant l'arrivée des découvreurs. On l'appelait alors «baggataway», et les équipes se composaient de 75 à 200 joueurs. Il n'y avait aucune limite quant à la grandeur du terrain qui pouvait, en certaines occasions, s'étendre sur une distance allant jusqu'à cinq ou dix milles.

Il est évident que les règlements de l'époque étaient bien différents de ceux d'aujourd'hui et les premiers colons français furent impressionnés, tant par le jeu que par la forme du bâton. C'est d'ailleurs de là qu'est